

Critères d'appréciation et explications des rubriques des grilles d'évaluation

Mini-Clinical Evaluation Exercise (Mini-CEX)		Direct Observation of Procedural Skills (DOPS)	
Anamnèse	Ecoute activement ; aide le patient, par son attitude verbale et non verbale, à raconter son histoire ; formule des questions ouvertes et fermées dans le but d'obtenir des informations précises et pertinentes.	Explique le déroulement et les risques de l'intervention au patient ; demande son consentement ; prépare le matériel nécessaire et le contrôle ; donne des instructions au patient et au personnel assistant ; place le patient en position optimale. Explique au patient les mesures nécessaires suite à l'intervention et le procédé en cas de complications.	Préparation / suivi
Examen clinique	Effectue l'examen selon une suite performante et logique ; adapte son examen au problème clinique présent et à l'état du patient ; explique au patient comment il procède.	Effectue une anesthésie locale de manière techniquement correcte ; exécute l'intervention avec habileté et précision ; travaille de façon atraumatique ; obtient un résultat satisfaisant ; élimine correctement le matériel utilisé.	Habilité technique
Informations et conseils fournis au patient	Les donne d'une manière adaptée à la situation et au patient ; évite d'utiliser les termes du jargon médical ; clarifie les attentes du patient ; fait une synthèse ; demande l'accord du patient pour la suite de la procédure.	Choisit le bon désinfectant et l'applique correctement ; travaille de manière stérile ; évite de se mettre et de mettre autrui en danger.	Asepsie / sécurité
Capacité d'appréciation clinique	Formule des diagnostics différentiels pertinents ; établit un plan d'investigation et de thérapie en fonction du diagnostic différentiel en considérant les bénéfices et risques, le degré d'urgence et les coûts.		Capacité d'appréciation clinique
Organisation / efficacité	Se concentre sur l'essentiel ; est précis ; travaille de manière structurée ; documente correctement ses dossiers.		Organisation / efficacité
Attitude professionnelle	Fait preuve d'empathie et de respect envers le patient ; est conscient de ses propres limites ; demande de l'aide si nécessaire ; connaît les conditions cadre de la loi ; respecte le secret médical ; dispose de compétences sociales et éthiques		Attitude professionnelle
Impression générale	Lors de l'interaction observée, agit en adéquation avec la situation et le patient ; satisfait aux critères relatifs à son niveau de formation postgraduée.		Impression générale